



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

## Étude de co-activité avec l'éolien en mer : Une meilleure prise en compte des intérêts des pêcheurs est nécessaire

Les comités des pêches bretons prennent acte de la publication d'un rapport d'étude sur la coactivité entre l'éolien en mer et la pêche professionnelle. S'ils saluent cette initiative portée par la Région Bretagne, ils en redoutent cependant les limites dans sa pleine et entière appréciation.

*Rennes, le 3 juin 2025* – Un travail approfondi conduit à l'instigation de la Région Bretagne semble attester des possibilités de coactivité entre éolien en mer et pêche professionnelle. Pour les représentants de la filière halieutique bretonne, c'est un moindre mal au sujet duquel plusieurs points demeurent à souligner :

1. Nous sommes bien sûr favorables à ce document qui permet d'envisager des modalités de cohabitation avec un nouvel usager maritime dont la présence tend à s'imposer depuis une dizaine d'années. Il est toutefois dommage que ce rapport intervienne bien après le lancement des premiers projets éoliens en mer sur les eaux bretonnes. Il aurait permis d'épargner beaucoup de tensions inutiles.
2. L'activité des pêcheurs bretons souffre nettement du développement de nouvelles activités offshore à travers un amoindrissement de l'accès aux ressources halieutiques.  
  
*« Nous sommes défavorables au développement de l'éolien en mer, tout en restant ouverts depuis l'origine à l'élaboration d'un dialogue constructif selon le principe 'éviter, réduire, compenser' qui respecte nos intérêts et droits d'antériorité »,* insiste Yannick Calvez, président du CDPMEM du Finistère.
3. Nous demeurons plus que jamais vigilants et attentifs à la mise en application d'une véritable concertation dans la délimitation et l'implantation de nouveaux parcs éoliens en Bretagne, où l'activité de nombreux navires pourrait se trouver menacée. Nous nous refusons à la mise au ban d'une filière halieutique qui œuvre fortement à la cohésion économique, sociale et culturelle du littoral breton.
4. Nous trouvons enfin regrettable que ce rapport ne soit pas pris en compte dans le cadrage de la zone Bretagne Nord Ouest (AO10) aujourd'hui largement déterminé à contre-courant de nos volontés et mises en garde. Quand bien même l'essor d'une filière industrielle régionale serait en jeu, nous rappelons en substance que l'éolien flottant n'a nullement vocation à s'imposer sur des eaux côtières où exercent de nombreux navires artisans.



# Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins (CRPMEM) Bretagne

## Au sujet du CRPMEM Bretagne

Établi en 1992 et relevant du Code rural (art.L912-1 et suivants), le Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins (CRPMEM) de Bretagne est une organisation professionnelle qui dispose de prérogatives de puissance publique. Son travail permet d'appuyer les comités départementaux des pêches de Bretagne :



Comité Départemental des Pêches Maritimes  
et des Elevages Marins

## Ses missions ?

- Représenter et promouvoir les intérêts de tous les pêcheurs professionnels bretons, à pied ou embarqués
- Gérer durablement les ressources halieutiques à travers notamment la délivrance de licences (autorisations de pêcher des espèces déterminées, une cinquantaine au total) et l'encadrement des métiers
- Apporter un appui scientifique et technique à la planification maritime et aux politiques de préservation de l'environnement marin

Comptant environ 4 000 professionnels et près de 1 200 navires, la pêche professionnelle en Bretagne a permis en 2023 le débarquement d'environ 70 000 tonnes de produits de la mer (une centaine d'espèces) pour une valeur de 250 M€ (hors algues). S'appuyant sur des circuits de proximité qui participent à la souveraineté alimentaire nationale, cette activité permet de maintenir la cohésion des territoires littoraux à travers une importante filière économique qui va en amont, de la construction, la réparation et l'équipement des navires jusqu'à l'aval, mareyage, transformation, transports et distribution des produits de la mer.

[www.bretagne-peches.org](http://www.bretagne-peches.org)